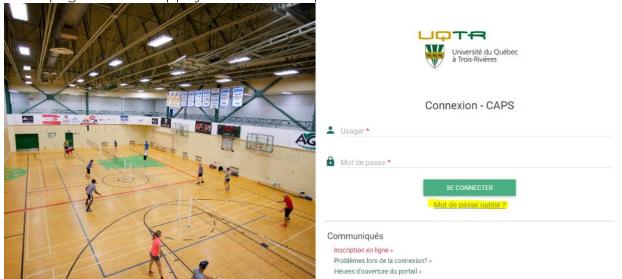


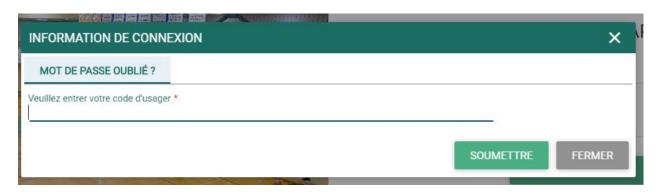
Comment accéder à son relevé 24?

- 1. Si c'est la première fois que vous accédez à votre portail en ligne, vous devez suivre les étapes suivantes. Si vous y avez déjà accès, passez à l'étape 2.
 - a. Rendez-vous sur le portail d'inscription en suivant ce lien: http://www.ugtr.ca/caps/portail

b. Sur la page d'accueil appuyer sur « Mot de passe oublié? »

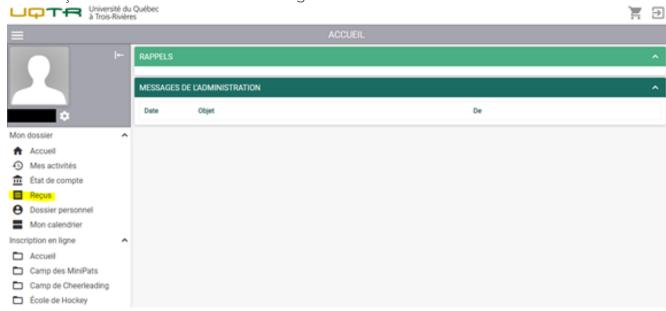


c. À la case «Veuillez entrer votre code d'usager», vous devez inscrire votre adresse courriel et appuyer sur soumettre.



d. Un lien vous sera envoyé via votre adresse courriel. Vous devez suivre les instructions indiquées par le portail d'inscription.

2. Rendez-vous sur le <u>portail d'inscription</u>. Une fois connecté à votre Portail, cliquez sur « Reçus » dans le menu s'affichant à gauche



3. Appuyer sur la flèche pour télécharger votre relevé.

